



**LOI D'AMNISTIE DES SYNDICALISTES
JOURNEE DE MOBILISATION DU 16 MAI 2013**

POINT DE SITUATION AU 13 MAI 2013

Réunie le 30 avril 2013, la Commission Exécutive Confédérale (CEC) a décidé d'appeler les salariés à participer massivement au rassemblement pour soutenir la proposition de loi d'amnistie des syndicalistes, le 16 mai 2013 devant l'Assemblée Nationale à partir de 12h00.

Afin de donner un caractère national à cette initiative organisée par l'URIF-CGT, les organisations du CCN ont été invitées à prendre des dispositions afin de faire participer au rassemblement parisien des délégations de camarades d'entreprises victimes de répression syndicale.

Les Unions Départementales ont été également invitées à faire connaître les initiatives en territoire qui seront organisées le 16 mai 2013 pour permettre au maximum de salariés de soutenir cette proposition de loi.

ETAT DE PREPARATION DE LA MOBILISATION

Au niveau des unions départementales

Au niveau des Bouches du Rhône, une délégation de 20 camarades porteurs de 10 dossiers sera présente au rassemblement parisien.

Dans la Charente Maritime, la CGT organise 2 rassemblements à 12h00 à la Préfecture de la Rochelle, et à 11h00 à la sous-préfecture de Saintes.

Dans le Gers, la CGT appelle à une mobilisation le mercredi 15 mai 2013 car elle est assignée au Tribunal d'Instance par une entreprise qui conteste la désignation d'un Représentant de Section Syndicale et la création du syndicat CGT dans son entreprise.

L'appel se fait sur la base de l'info confédéral "rejet de la loi d'amnistie : ils ont osé". Par ailleurs, le RSS CGT vient de recevoir le 4 mai 2013, une convocation à un entretien préalable à licenciement...

Dans la Loire, les 5 camarades de Roanne avec des membres du comité de soutien seront présents au rassemblement parisien.

Dans la Loire Atlantique, les organisations syndicales CGT, FSU et SOLIDAIRES appellent à un rassemblement à Nantes, à 18h00 devant la Préfecture.

Le PCF appelle aussi à ce rassemblement. D'autres organisations devraient également appeler. Un rassemblement sera peut-être organisé à Saint-Nazaire.

Dans la Nièvre, la CGT appelle à un rassemblement le 15 mai 2013, à 17h00 devant la Préfecture à Nevers.

Les autres organisations syndicales n'ont pas répondu à la proposition d'appel unitaire.

En Haute Savoie, la CGT appelle à un rassemblement à 12h00 devant le siège du député Bernard ACCOYER, à Annecy.

Dans la Seine Maritime, la CGT appelle à participer au rassemblement parisien.

Dans la Somme, la CGT organise un rassemblement à 12h30 devant le monument des martyrs de la résistance à Amiens, avec diffusion de tracts, conférence de presse et prise de parole.

Au niveau des fédérations

A partir de la situation d'un militant CGT agent des douanes, la fédération des Finances et la CGT douanes ont publié un communiqué le 29 avril 2013, titré « STOP à la criminalisation des syndicalistes »